

# Economie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Février 2009 - Rédac chef: P. Le Scouëzec

## Un apprenti sur cinq dans l'enseignement supérieur

On comptait, en 2006, 12189 apprentis en Picardie. Cela représente 3% des effectifs nationaux, soit le poids traditionnel de Picardie en France. Ce nombre a augmenté dans la région de 10,2% depuis 2003, un rythme d'évolution inférieur à celui observé au plan national (12,7%). L'apprentissage picard a deux principales caractéristiques. D'une part, son poids dans l'enseignement professionnel de niveau CAP est faible comparé aux autres régions. Cela tient notamment à la stagnation du nombre de ces apprentis depuis 3 ans. D'autre part, la proportion des apprentis se consacrant à des formations de niveau bac ou plus ne cesse de croître : elle représente 19% du total des apprentis picards en 2006 (20% en moyenne nationale).

### Le chiffre du mois

**33%.** C'est la part des emplois salariés non industriels, mais liés à l'industrie, parmi l'ensemble des emplois salariés picards du secteur privé. Cela comprend principalement des services aux entreprises, dont l'intérim, la sécurité, le nettoyage, le contrôle, l'ingénierie, etc. mais aussi des emplois indirects, tels les transports, la manutention, le commerce d'équipements industriels ou encore des activités de formation, de restauration ou financières. Beaucoup de ces emplois sont liés à des services de proximité. Au total, cela représente environ 137000 salariés en Picardie, soit un peu plus que le total des emplois industriels eux-mêmes (129500). Un chiffre à prendre en compte quand certains responsables patronaux parlent de délocaliser !

## Fonds européens

### Des crédits encore peu utilisés

*Théoriquement attribuée pour combler les retards de la Picardie, l'aide de Bruxelles tarde à se concrétiser*

La dotation des fonds européens pour 2007-2013 « confirme le sacrifice de la Picardie » disions-nous il y a un an (cf. *Economie Picarde* n°31). En effet, rapportés à la population, ces fonds représentent 198,3€ par Picard, situant la région au 15<sup>ème</sup> rang national seulement. Ils sont donc insuffisants pour aider à rattraper le retard de la Picardie... alors que c'est leur objectif affiché. Et nous ajoutons « que le démarrage de l'opération confirme, comme par le passé, le faible enthousiasme des collectivités territoriales et des entreprises pour présenter des projets pouvant bénéficier de ces financements. Cela est caractéristique du faible esprit d'initiative des décideurs picards. »

Aujourd'hui, force est de constater que la mise en œuvre de ces projets prend encore du retard dans la région. Ainsi, la programmation de ces crédits et leur dépense se font au compte-gouttes !

Le gouvernement vient de faire le point sur l'avancement de ces programmes européens au 1<sup>er</sup> février 2009. En Picardie, sur les 201,5M€ du FEDER destinés à « corriger les déséquilibres régionaux et développer les régions », seuls 6% ont été programmés et 0,1% dépensés. Si l'on ajoute les autres financements, publics et privés, liés à ces opérations (482M€), on arrive à un taux de programmation du coût de ces programmes de 3,8% et de 0,1% des dépenses. A titre de comparaison, au niveau national, les fonds FEDER sont déjà programmés à 9,2% et dépensés à 0,8% et ces pourcentages atteignent, avec l'intervention public-privé, respectivement 12,4% et 1,2%, grâce à un fort engagement du secteur privé associé aux opérations. Avec ses taux, la Picardie ne pointe qu'au 16<sup>ème</sup> rang des régions françaises. Ainsi, dans notre région, non seulement la réalisation des projets soutenus par l'Europe fonctionne mal, mais le privé n'y tient pas le rôle qu'il a promis, avec uniquement 2,3% de ses dépenses prévues programmées ! Et dire que ces crédits visent à réduire les disparités régionales !

Pour ce qui est du FSE, 128,7M€ attribués la Picardie pour « soutenir l'emploi et de la formation », 8,6% de ces fonds européens comme du coût total des opérations prévues (260,7M€) sont programmés, contre respectivement 10,1% et 12,3% dans l'ensemble du pays. Là encore, la Picardie se caractérise par un manque d'engagement du privé : seul 0,1% des sommes qu'il doit investir l'a été ! Quant aux crédits déjà dépensés, ils ne représentent que 0,3% du total des projets régionaux (0,6% au plan national). Mais sans doute que l'emploi et la formation n'ont pas de caractère prioritaire dans notre région !

Ces chiffres, qui sont publics, tranchent en tout cas, une nouvelle fois, avec le discours officiel de nos responsables. Il est vrai qu'avouer que la Picardie, malgré son retard, a une enveloppe financière importante qu'elle n'utilise pas, pour cause d'immobilisme de ses dirigeants, n'améliorerait pas leur image de marque.

## Déontologie : des fichiers moins protégés

On a beaucoup parlé de l'évaluation des élèves de CE2 et CM2 qui a eu lieu début 2009. Les enseignants ont souligné le risque de classement des écoles qui pouvait en découler et le danger pour la mixité sociale. Mais personne n'a dit que le fichier devant regrouper ces évaluations n'avait pas, au moment de l'évaluation, de caractère légal. En effet, comme tout registre nominatif, sa création est soumise à l'avis de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) qui, au moment du test, n'avait toujours donné son avis. En clair, il était donc interdit de centraliser les résultats de l'évaluation. Pourtant, le ministère a engagé l'opération, sans se soucier de sa légalité !

Mais il est vrai que la CNIL est, au fil des ans, de moins en moins garante des libertés individuelles, malmenées par la multiplication des fichiers et leur connexion. Ainsi, sous la pression des USA, les documents biométriques se généralisent, comme la carte d'identité, payante depuis janvier 2009. Ainsi, on doit désormais payer pour être fiché ! De même, les mutuelles et assurances santé peuvent désormais avoir accès aux données personnelles de l'assurance-maladie sur les remboursements. Mais une telle information ouvre la possibilité à de graves dérives, telles la sélection des adhérents selon les risques qu'ils représentent ou la tarification à la tête du client.

=====

## Peu de fromages picards

Le maroilles et le rollot ont beau avoir une certaine réputation, la Picardie n'est pas une terre de fromage. Cela tient surtout au fait que l'agriculture picarde est moins tournée vers l'élevage. Ainsi, la production picarde de fromages affinés (au lait pasteurisé) ne représente, avec 6500 tonnes en 2007, que 0,5% du total national et stagne depuis 10 ans (-1%) alors qu'elle a progressé de 13% en France. De plus, la Picardie est l'une des rares régions françaises à ne pas avoir de production de fromage au lait cru.

## 17% des postes de médecins hospitaliers vacants

Les mauvais indicateurs de santé de la Picardie ont deux causes principales : les conditions de vie difficiles des Picards (cf. *Economie picarde* n°34) et le manque de moyens consacrés à la santé. Ce dernier point vient d'être à nouveau confirmé par une étude de la DRASS qui montre que près de 17% des postes de médecins étaient vacants dans les hôpitaux de la région en 2005. Ce taux est de 12% dans la Somme, de 14% dans l'Oise et de 24% dans l'Aisne !

Dans la Somme, les spécialités présentant le plus de vacances sont la médecine générale, la pédiatrie et l'anesthésie. De même, on observe une grande disparité entre établissements. Le CHU d'Amiens, avec un taux de vacance de 2%, est l'arbre qui cache la forêt. En revanche, les principaux hôpitaux de proximité manquent cruellement d'effectifs : celui d'Abbeville a 18% de ses postes vacants, celui de Doullens 25%, celui d'Albert 48% et le centre psychiatrique Pinel d'Amiens 27%.

Dans l'Oise, les déficits sont nets pour des spécialités comme la cancérologie, l'anesthésie et la santé publique. Les inégalités entre établissements sont aussi importantes. Les moins pénalisés, avec des taux de vacance inférieurs à 10%, sont ceux de Compiègne (5%), de Beauvais (7%) et du centre de psychiatrie de Clermont (9%). Mais le nombre de postes médicaux vacants atteint 24% à Creil, notamment en anesthésie, 29% à l'hôpital de Clermont et à celui de Senlis.

Dans l'Aisne, il manque des médecins hospitaliers surtout en médecine générale, en pédiatrie et en radiologie. La situation est relativement favorable à Château-Thierry où seuls 5% des postes sont vacants. Elle est plus tendue à Chauny avec 19% des postes vacants, à l'hôpital de Saint-Quentin (26% de vacants) et à celui d'Hirson (29%). En revanche, le centre hospitalier de Soissons compte 62% de postes vacants avec, en particulier, aucun poste en chirurgie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie et pharmacie.

Si l'on ajoute les difficultés budgétaires actuelles des hôpitaux du fait du système de tarification à l'activité, on voit que la situation de la médecine publique est très défavorisée en Picardie, avec les conséquences que l'on connaît pour la santé des Picards.

## Maisons écologiques : un domaine à investir en Picardie

Chacun convient qu'il faut avoir une attitude plus responsable en matière d'environnement. Mais la situation évolue peu. Pourtant, qui sait que 6 des 20 maisons à basse consommation d'énergie construites en France, les maisons passives, l'ont été en Picardie ?

Aussi, nous proposons de développer cette nouvelle filière dans la région. C'est un domaine d'avenir où tout reste à faire : la fabrication des matériaux, dont les trois quarts, indispensables à ces constructions écologiques, sont importés, la recherche, qui est encore très insuffisante. Un seul exemple : aujourd'hui, les travaux sur le solaire sont concentrés dans le sud. Or, c'est dans le nord, où l'ensoleillement est moindre, qu'il faut améliorer les performances de cette source d'énergie !

De plus, la réussite des bâtiments environnementaux nécessite une technicité et une compétence que peu d'entreprises picardes possèdent. Ainsi, la réduction des fuites d'air exige une précision d'assemblage que rares sont les constructeurs à pouvoir réaliser. La raison en est le recul du savoir-faire, du travail bien fait dans le bâtiment. On construit à la va-vite, plus préoccupé par la rentabilité que la qualité, car on ne construit plus pour qu'un bâtiment dure !

Par conséquent, le virage environnemental dans l'habitat ne se fera qu'à condition d'investir (matériaux et recherche), de former (salariés et patrons) et... d'oser. Trois ingrédients que la Picardie peut réunir pour faire aboutir un projet qui la positionnerait (enfin) en pointe dans un domaine porteur et conforme à la qualité de vie que recherchent les habitants de notre région.